

Patrick LOPÈS

commissaire aux comptes

Association AGRISUD International

18 route de Lassijan
33760 FRONTENAC

Rapport du Commissaire aux comptes

Exercice 2006

Inscrit près la Cour d'Appel de Bordeaux, membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux

51, rue de la Porte Dijeaux - 33000 Bordeaux
Tél. 05 56 01 32 00 - Fax 05 56 51 27 94 - www.clva.fr - p.lopes@clva.fr

Membre d'une association de gestion agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

BORDEAUX, Le 19 juin 2007

Association AGRISUD International
18 route de Lassijan
33760 FRONTENAC

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- Le contrôle des Comptes Annuels de l'association AGRISUD International tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 – Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

.../...

Inscrit près la Cour d'Appel de Bordeaux, membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux

51, rue de la Porte Dijéaux - 33000 Bordeaux
Tél. 05 56 01 32 00 - Fax 05 56 51 27 94 - www.clva.fr - p.lopes@clva.fr

Membre d'une association de gestion agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Fonds dédiés

Nous avons apprécié le caractère pertinent du critère de détermination des fonds dédiés indiqué en annexe (note n° 9) et nous en avons validé l'application chiffrée figurant dans les comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, et dans les documents adressés aux membres adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.



Patrick LOPÈS
Commissaire aux comptes



Bilan
Association
ASS AGRISUD

Au : 31/12/2006

EUR

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au : 31/12/2005
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Total				
Actif immobilisé Immobilisations corporelles	Terrains				6 758
	Constructions				
	Inst. techniques, mat. out. industriels				
	Autres immobilisations corporelles	344 660	339 038	5 621	273
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Total	344 660	339 038	5 621	7 032
Immobilisations financières (2)	Participations	7 355		7 355	7 355
	Créances rattachées à des participat.	14 517		14 517	14 517
	Titres immob. activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total	21 872		21 872	21 872
	Total I	366 532	339 038	27 494	28 904
Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnement.				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Total				
Actif circulant Créances (3)	Avces et acptes versés sur commandes				
	Créances usagers et comptes rattachés	372 256	300 004	72 252	61 941
	Autres créances	1 492 656	617	1 492 038	964 243
	Total	1 864 913	300 621	1 564 291	1 026 185
Divers	Autres titres				30 519
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	349 259		349 259	501 162
	Charges constatées d'avance (4)	3 608		3 608	25 341
	Total II	2 217 780	300 621	1 917 159	1 583 209
	Charges à répartir sur plusieurs exercices III				
	Primes de remboursement des emprunts IV				
	Ecart de conversion Actif V				
	Total de l'actif (I+II+III+IV+V)	2 584 313	639 660	1 944 653	1 612 114
Renvois	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents				
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
	Dons en nature restant à vendre				
	Autres				

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes



Bilan ASS AGRISUD

Au : 31/12/2006

EUR

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	595 226	595 226
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	-59 184	-29 869
	Report à nouveau	-953 070	-963 517
	Résultat de l'exercice	17 312	10 447
Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
Total	I	-399 715	-387 712
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	686 058	1 693 048
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)	20 000	
Total	II	706 058	1 693 048
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 927	75
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 100	99 737
	Dettes fiscales et sociales	72 274	80 236
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	127 221	121 729
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	1 350 786	5 000	
Total	III	1 638 310	306 778
Total du passif	IV		
Total du passif	(I+II+III+IV)	1 944 653	1 612 114
Renvois	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	7 927	75
Engagements donnés	(3) Dont emprunts participatifs		
	Sur legs acceptés		
	Autres		

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

Comptabilité tenue en euros



Compte de résultat ASS AGRISUD

Période de l'exercice 01/01/2006 31/12/2006 * Mission de Présentation
Période de l'exercice précédent 01/01/2005 31/12/2005 Voir le rapport

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue		
	Biens	298 928	347 235
	Services liés à des financements réglementaires	331 591	474 206
	Autres services		
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	630 520	821 442
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	189 806	1 804 902
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	4 876	18 383	
Colisations			
Autres produits (1)			
Total des produits d'exploitation	I	825 203	2 644 728
Charges d'exploitation	Marchandises		
	Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements		
	Achats	224 473	362 368
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (2)	515 402	600 306
	Impôts, taxes et versements assimilés	31 902	37 808
	Salaires et traitements	747 127	893 921
	Charges sociales	198 641	205 050
	Dotations	98 638	209 010
	- sur immobilisations		
	amortissements		
provisions			
d'exploitation	9 335		
- sur actif circulant : provisions			
- pour risques et charges : provisions			
Subventions accordées par l'association			
Autres charges			
Total des charges d'exploitation	II	1 825 522	2 308 465
Résultat d'exploitation	(I-II)	-1 000 319	336 263
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés		
	Déficits ou excédents transférés		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 159	1 894
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change	26 702	2 802
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	V	27 861	4 697
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	1 735	1 690
	Différences négatives de change	8 894	10 453
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	VI	10 629	12 144
Résultat financier	(V-VI)	17 231	-7 446
Résultat courant avant impôt	(I-II+III-IV+V-VI)	-983 087	328 816
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail		
	mobilier		
	immobilier		
			3 530

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes



Compte de résultat (suite)

ASS AGRISUD

Période de l'exercice 01/01/2006 31/12/2006 * Mission de Présentation
Période de l'exercice précédent 01/01/2005 31/12/2005 Voir le rapport

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	238 446	227 513
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		300
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	238 446	227 813
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	224 753	5 729
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 024
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	282	632
	Total des charges exceptionnelles VIII	225 036	7 385
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		13 409	220 428
Participation des salariés aux résultats IX			
Impôts sur les sociétés X			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		1 081 979	634 812
Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		94 989	1 173 610
Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII		2 173 491	3 512 052
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		2 156 178	3 501 604
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		17 312	10 447
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

ASSOCIATION AGRISUD INTERNATIONAL

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

Annexe
aux comptes annuels de l'exercice clos le
31.12.2006
Montants exprimés en euros

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Document soumis
 au visa du commissaire
 aux comptes

1 EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

Agrisud est un Institut d'appui au développement ayant la forme juridique d'une association loi de 1901, à but lucratif qui intervient dans les PED.

Agrisud a été fondée en 1985.

La vocation d'Agrisud est de faire passer les populations d'un état de précarité à une situation d'autonomie économique et sociale.

Cette autonomie économique et sociale passe par le développement d'un tissu de petites activités privées, valorisantes et reproductibles, créatrices d'emplois et de valeur ajoutée, et s'intégrant au mieux dans leur filière.

- L'association a signé les nouveaux projets suivants sur 2006 :
 - Projet Tambiroa (Madagascar) pour l'amélioration de la sécurité alimentaire par le développement des filières vivrières et porteuses, pour 41 K€ ;
 - Etude Si Ahmed Sayeh (Maroc), 12 K€ ;
 - Convention Niger signée le 23/11/2006 avec l'Union Européenne pour l'action « Sécurité alimentaire et développement économique local en République du Niger », subvention de 638 K€ ;
 - Convention Cubal (Angola) signée le 04/12/2006 avec l'union Européenne pour le projet de développement du Nord de Cubal, subvention de 630 K€ ;
- Les projets PADSA et PREP se sont terminés en avril 2006.
- L'association a perçu un don non affecté de la Caisse d'Epargne, 150 K€.

2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et pris en compte le règlement n°99-01 au titre des règles de comptabilisation des domaines spécifiques : règles d'évaluation, de réévaluation des éléments du patrimoine, des contributions volontaires en nature.

A compter de l'exercice 2006, concernant les subventions dont le délai d'exécution est supérieur à un an, l'association applique strictement la réglementation des fonds dédiés, à savoir inscrire en produits la subvention affectée sur l'exercice et en produits constatés d'avance la part de subvention des exercices suivants.

B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1. BILAN ACTIF

Note n° 1 : Immobilisations incorporelles – Amortissements pour dépréciation

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an

Les mises au rebut s'élève à 2 013 €

Note n° 2 : Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-Bail
Matériel divers sur site à l'Etranger	93 745	
Matériel de bureau	1 985	

Les principales diminutions au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

	Mise au Rebut	Cession
Matériel de bureau	2 232	
Matériel divers sur site à l'étranger	Document soumis au visa du commissaire aux comptes	135 724 ^{*(1)}

(1) Ces différents matériels sont cédés pour une valeur nulle en fin de projet aux partenaires locaux.

Note n° 3 : Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel divers sur site à l'Etranger	Linéaire	1 an

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

Les matériels divers sur sites étrangers sont amortis sur 1 an dans la mesure où ils n'ont pas vocation à être conservés par l'association sur une durée plus longue.

Note n° 4 : Immobilisations financières

Elles sont constituées de :

- Participations : 143 parts de la SCI de Thélème dont 142 apportées pour une valeur unitaire de 30 € et une part achetée pour 3 095 € soit 7 355 €.
- Créances rattachées à des participations : il s'agit d'une créance rattachée à la participation dans la SCI de Thélème, dans le cadre de l'apport de Mr Jacques Baratier, pour 14 517 €.

Note n° 5 : Créances

L'échéance de toutes les créances est inférieure à 1 an.

Le montant des subventions à recevoir s'élève à 1 447 501 €, répartis comme suit :

- | | |
|------------------------------------|-----------|
| • Subventions antérieures à 2006 : | 276 112 |
| ➤ Fondation de France (Sri Lanka) | 15 000 |
| ➤ Ile de France (Sri Lanka) | 19 140 |
| ➤ Kimwenza | 173 232 |
| ➤ Lu Kaya (RDC) | 57 919 |
| ➤ Soyo | 10 821 |
| • Subventions notifiées en 2006 : | 1 178 322 |
| ➤ Angola (UE) | 630 080 |
| ➤ Niger (UE) | 397 451 |
| ➤ Maroc (Fondation Mohammed V) | 80 600 |
| ➤ Post urgence Asie | 52 391 |
| ➤ ONG Cambodge (CRA) | 1 800 |
| ➤ Exposition photos (CRA) | 4 500 |
| ➤ Vallée du Drâa (Maroc – CRA) | 11 500 |

Desquelles il faut déduire 6 933 € de subvention à verser à l'Union Européenne sur la fin du projet PREP

2. BILAN PASSIF

Note n° 6 : Fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	595 226			595 226
- Apports	595.226			595.226
Réserves	- 29 869		29 315	- 59 184
- autres réserves	- 29 869		29 315	- 59 184
Report à nouveau	- 963 518	10 448		- 953 070

Note n° 7 : Etat des dettes

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an.

Note n° 8 : Détail des produits constatés d'avance

Il s'agit principalement des subventions attribuées pour les exercices à venir, et notamment :

- subvention Union Européenne – projet NIGER (délai 36 mois)..... 637.651 K€
- subvention Union Européenne – projet CUBAL (délai 36 mois) 629.456 K€
- subvention Ile de France – projet SRI LANKA (délai 01/12/2008)..... 80.280 K€

1.347.387K€

Note n° 9 : Fonds dédiés – Tableau de suivi
Subventions de fonctionnement affectées

Situations	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisation en cours d'exercice (compte 7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant en fin d'exercice (compte 194)
Ressources		A	B	C	D=A-B+C
Subventions 2002 PADSA	1 070 098	155 328	155 328		-
PREP 2003	693 150	167 130	167 130		-
FSP 2003		10 350	10 350		-
SOYO 2004		186 629	164 262		22 367
FAO 2005 EFL		3 336	3 336		-
FSP 2005		17 069	17 069		-
CATUMBELA 2005 Coopération Française		77 040	54 312		22 728
PADAP KIMWENZA RDC 2005		365 251	114 849		250 402
LUKAYA RDC 2005		156 506	35 409		121 097
PISCICULTURE ANGOLA 2005		83 227	66 676		16 551
CABIRI ANGOLA 2005		54 989	49 204		5 785
SRI LANKA MAE 2005		237 732	128 412		109 320
SRI LANKA FDF 2005		62 437	22 571		39 866
SRI LANKA IDF 2005		95 700	72 747		22 953
MAROC DRAA CR 2005		20 323	20 323		-
MAROC DRAA CDC 2006	30 000			11 591	11 591
MAROC DRAA CRA 2006	23 000			8 887	8 887
FONDS MOHAMMED V	80 600			54 512	54 512
TOTAL		1 693 047	1 081 978	74 990	686 059

L'affectation des fonds dédiés est établie suivant les dépenses engagées de l'exercice.

Dons affectés :

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 195000) A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur ressources nouvelles affectables (compte 689500) C	Fonds restant en fin d'exercice (compte 195000) D = A - B + C
<div data-bbox="285 512 568 618" style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin: auto;">Document soumis au visa du commissaire aux comptes</div> Don « les Pélicans » 2006	25.000	0		20.000	20.000

Note n° 10 : Résultat exceptionnel = 13 K€

Le résultat exceptionnel correspond, pour l'essentiel, à des dons perçus par l'association (dont 150 K€ de la Caisse d'Epargne), à minorer de la réduction de la subvention SOYO 2004, corrigée du remboursement des dépenses prises en charge par AGRISUD pour le compte de la société KWANDO (impact net de 94 K€) et des réductions de subventions non dépensées pour :

- PADSA (51 K€)
- PREP 2003 (76 K€)